

Montreuil, le 07 janvier 2005

Communiqué de presse de Jean-Pierre BRARD*

Refus du permis de construire déposé par les témoins de Jéhovah à Deyvillers :
Pourquoi je serai quand même présent à leurs cotés demain

La décision prise par le maire de Deyvillers de refuser le permis de construire déposé par les Témoins de Jéhovah pour la construction d'une salle du royaume dans ce petit village des Vosges est une excellente nouvelle. Les habitants de Deyvillers ont fait la démonstration qu'une mobilisation citoyenne pouvait faire changer les choses.

La poursuite de la mobilisation reste plus que jamais d'actualité puisque les Témoins de Jéhovah n'ont pas fait connaître leurs intentions, à savoir déposer un nouveau permis de construire à Deyvillers ou ailleurs, ou renoncer à ce projet démesuré et acquitter leur dette fiscale de 45 millions d'euro au Trésor public. Comme prévu, je serai donc demain à Deyvillers pour soutenir les habitants.

Le 11 décembre 2004, à l'initiative de l'Association pour la Défense de l'Environnement de Deyvillers (ADED), le référendum consultatif relatif à l'implantation d'une salle du royaume sur le territoire de cette petite commune des Vosges, a été sans appel ! 96,47 % des votants ont dit non à ce projet des Témoins de Jéhovah.

Sur la forme, ce projet est incroyablement démesuré pour une aussi petite commune. Si ce projet devait voir le jour, la commune de Deyvillers deviendrait une sorte de « Jéhovah – City » (1500 adeptes pour 1400 habitants) comme cela a été précisé, non sans humour, lors d'une précédente manifestation des habitants.

Sur le fond les habitants de Deyvillers ont effectivement de quoi s'inquiéter. Comme j'ai été amené à le dire à la tribune de l'Assemblée nationale, « en contraignant leurs adeptes à refuser la transfusion, les Témoins sont directement responsables de la mort de nombreuses personnes ». Par ce seul fait, est-il concevable que cette organisation puisse implanter une salle du royaume au sein et autour de laquelle plus d'un millier d'adeptes pourrait encourager cette pratique ?

Par ailleurs, comme cela est indiqué sur le site officiel des Témoins de Jéhovah : « Ils suivent l'exemple de Jésus Christ, qui prêcha publiquement non seulement dans le temple et dans les synagogues, mais encore dans les rues, au bord de la mer, sur les montagnes et dans les foyers. Lorsqu'il envoya ses apôtres et 70 évangélistes prêcher, il leur ordonna de se rendre d'une ville à l'autre et de visiter les maisons. »

Comment croire que la diffusion de leur doctrine et plus particulièrement leur volonté de refuser et faire refuser la transfusion sanguine ne s'exprimerait pas dans le village, aux alentours de son école, auprès des structures médicales et médecins locaux ?

Les habitants de Deyvillers ont très largement manifesté leur opposition à ce projet d'implantation d'une salle du royaume sur le territoire de leur commune, il appartient aux responsables politiques, de droite, comme de gauche, de les soutenir. . Il est de la responsabilité du pouvoir politique de défendre les libertés individuelles et collectives de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle je serai, demain, aux côtés des habitants de Deyvillers.

*Jean-Pierre BRARD est Vice-Président du groupe d'études sur les sectes à l'Assemblée nationale, Membre du Conseil d'orientation de la Mission Interministérielle de Vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), Député de la Seine-Saint-Denis (CR) et Maire de Montreuil (93)